



Construire en béton : Un choix stratégique face aux incendies

Dans un contexte marqué par l'augmentation des incendies – qu'ils soient climatiques, accidentels ou d'origine criminelle – la sécurité incendie des bâtiments devient un enjeu majeur pour les décideurs publics, les maîtres d'ouvrage et les citoyens.

Le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) rappelle que le béton, par sa nature incombustible et stable, constitue un allié de premier plan pour bâtir des ouvrages plus sûrs et plus résilients.

« L'actualité nous rappelle, hélas trop souvent, combien les incendies peuvent être destructeurs. En tant que filière responsable, nous appelons à faire de la sécurité incendie une priorité nationale, en soutenant l'usage de matériaux reconnus pour leurs propriétés naturelles de résistance au feu, comme le béton, afin de mieux protéger les personnes et les biens. » explique Jean-Marie Modica, président du SNBPE.

UN MATÉRIAU INCOMBUSTIBLE AUX PERFORMANCES ÉPROUVÉES

Le béton est un matériau inerte, incombustible, sans émission de fumées toxiques ni fusion sous l'effet de la chaleur.

Ces qualités en font **un rempart naturel contre la propagation du feu.**

Dans toutes les typologies de bâtiment – logements, bureaux, entrepôts, établissements recevant du public –, il agit comme une barrière protectrice structurelle.

Sa résistance au feu contribue à :

- **Ralentir la propagation** des flammes grâce au cloisonnement ;
- **Préserver l'intégrité structurelle** des bâtiments pour prolonger le temps d'intervention des secours dans des conditions plus sûres et permettre une évacuation en toute sécurité.
- **Réduire l'ampleur des dégâts** matériels et écourter les délais de reconstruction.

UNE SOLUTION DE SÉCURITÉ PASSIVE, DURABLE ET ÉCONOMIQUE

Le béton offre une sécurité incendie passive permanente, sans entretien ni additifs. Il permet de réduire les primes d'assurance, les coûts de maintenance et d'augmenter la durée de vie des bâtiments. C'est un choix responsable, à la fois sur les plans économique, technique, patrimonial et sociétal.

LES RECOMMANDATIONS DU SNBPE AUX POUVOIRS PUBLICS

Pour mieux prévenir les incendies et renforcer la résilience du bâti, le SNBPE appelle les pouvoirs publics à une prise en compte plus systématique des matériaux incombustibles, comme le béton, dans les politiques d'aménagement et de construction :

1. Intégrer la sécurité incendie dans les marchés publics

Ajout systématique de critères de performance feu dans les appels d'offres pour les constructions publiques (logements sociaux, écoles, hôpitaux, etc.).

2. Encourager les matériaux incombustibles dans les zones à risque

Identification des zones sensibles (interface forêt-ville, zones industrielles...) et incitation à l'usage de matériaux stables au feu comme le béton.

3. Mener une campagne nationale de sensibilisation

Coconstruire, avec la filière, une campagne d'information sur la sécurité passive à

UNE RÉPONSE CONCRÈTE AUX ATTENTES RÉGLEMENTAIRES ET SOCIÉTALES

Avec le durcissement des réglementations incendie dans de nombreux secteurs (ERP, habitat collectif, entrepôts logistiques, data centers...), le béton répond naturellement aux exigences croissantes en matière de sécurité.

Il rassure les usagers, les assureurs, les élus locaux et contribue à une meilleure acceptabilité des projets de construction.

destination des collectivités, prescripteurs et décideurs locaux.

4. Étendre les dispositifs d'aides à la rénovation sécurisée

Intégrer un volet sécurité incendie dans les aides à la rénovation pour les travaux de remplacement de matériaux combustibles par des parois en béton.

5. Soutenir la R&D sur les bétons à haute performance feu

Financer des projets de recherche sur les bétons innovants, performants en sécurité incendie et adaptés aux enjeux climatiques.

« Le risque incendie est un enjeu de sécurité publique majeur, qui mérite une réponse collective à la hauteur. Il est indispensable que les pouvoirs publics s'en emparent pleinement. Notre filière est prête à apporter son expertise, ses solutions concrètes et son engagement pour construire des bâtiments plus sûrs, plus résilients et protecteurs pour tous. »
souligne Jean-Marie Modica.

A propos de l'UNICEM

L'UNICEM (Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction) regroupe les entreprises industrielles qui produisent les matériaux minéraux essentiels aux secteurs de la construction et des travaux publics. Sa mission principale est de représenter, promouvoir et défendre les intérêts collectifs de la filière et de ses entreprises.

La fédération s'articule autour de deux syndicats adhérents :

- L'Union Nationale des Producteurs de Granulats (**UNPG**)
- Le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (**SNBPE**)

Elle compte également plusieurs syndicats associés, chacun spécialisé dans un domaine spécifique :

- Le Syndicat National du Pompage du Béton (**SNPB**)
- Le Syndicat National des Roches Ornementales et de Construction (**SNROC**)
- L'Union des Producteurs de Grès des Vosges (**UPGV**)
- Le Syndicat National des Fabricants de Durcisseurs (**SYNFAD**)
- Le Syndicat National des Adjuvants pour Bétons et Mortiers (**SYNAD**)
- Le Syndicat National des Fabricants d'Isolants en Laines Minérales Manufacturées (**FILMM**)

Ensemble, ces entités œuvrent pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à l'industrie des matériaux et de la construction, tout en soutenant une transition vers des pratiques durables et responsables.

Quelques chiffres : Environ 800 entreprises adhérentes (TPE, ETI patrimoniales, groupes internationaux). Près de 3 000 sites d'exploitation. 6,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires estimé, soit 74% du chiffre d'affaires du secteur.

